



Rabat, le 5 septembre 2022

Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères, de la
Coopération Africaine et des Marocains Résidant à
l'Étranger
Direction de la Coopération et de l'Action Culturelle
Royaume du Maroc

Réf. : JICA (MO) 2022/155
Objet : Information Générale de la 9^{ème} édition du Programme « Master's Degree
and Internship Program of African Business Education (ABE) Initiative for Youth »
au Royaume du Maroc.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) souhaiterait reconduire le programme « African Business Education (ABE) Initiative » au Royaume du Maroc, pour la 9^{ème} année consécutive, au titre de l'année fiscale 2023.

A cet effet, je vous saurais gré de bien vouloir trouver, en annexe, la brochure d'information générale et le formulaire d'inscription à ce programme. Toute personne intéressée est appelée à prendre contact avec le bureau de la JICA au Maroc par e-mail à l'adresse : mo-abe-mip@jica.go.jp

Il est à noter que cette 9^{ème} édition concernera également les jeunes fonctionnaires des institutions publiques marocaines désireux de bénéficier d'une bourse d'étude au Japon. A cet effet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir aviser l'ensemble des départements ministériels à ce sujet en leur transmettant les informations ci-jointes. Les dossiers de candidature doivent être déposés, **avant 16h00 le 14 octobre 2022**, directement au bureau de la JICA au Maroc ou envoyés par poste à l'adresse suivante :

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
74, Rue Oum Errabiaa
Agdal, Rabat (10080)

Dans le contexte actuel du COVID-19, il est possible que la période des études au Japon soit modifiée ou réduite, avec la possibilité de tenue des cours à distance pour les candidats retenus.

... / ...



... / ...

Je vous rappelle que la bourse d'études octroyée dans le cadre de ce programme permettra aux jeunes étudiants d'accéder, d'une part, aux universités japonaises pour étudier un master et, d'autre part, aux entreprises japonaises pour effectuer des stages (Internship). Ainsi, la JICA couvrira les charges relatives aux frais d'inscription dans les universités japonaises, aux indemnités du séjour, aux frais de transport aérien aller-retour (Maroc-Japon-Maroc) et aux frais d'hébergement.

Je profite de cette occasion pour vous inviter à la réunion de démarrage qui est prévue le mercredi 21 septembre 2022 à 10h00. Tous les détails relatifs au déroulement de cette réunion vous seront partagés ultérieurement.

Comptant toujours sur votre aimable coopération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

P.O.

ITO Takashi
Représentant Résident
Agence Japonaise de Coopération
Internationale au Royaume
du Maroc



Pièces jointes :

(1) brochure d'informations générales, (2) formulaire d'inscription, (3) Information des Universités

Copie pour information à :

Madame la Directrice de la Coopération et du Partenariat (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation)